

30 mars : mise en place d'un service de transport spécial soignants

Le Pays Voironnais et le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) ont mis en place sur l'ensemble du territoire y compris le Pays Voironnais un service dédié aux personnels soignants et autres personnels assimilés.

La réservation se fait par téléphone au : [04 38 70 38 70](tel:0438703870).

**Le service est accessible tous les jours, 24h/24 et concerne les trajets effectués dans le cadre du travail (en cas d'absence ou de faible desserte par les lignes de transport)
Le personnel doit être muni d'un bon de transport complété par les établissements de santé.**

Ce service s'adresse aux personnels suivants :

- Tout personnel travaillant en **établissement de santé public/privé** : hôpitaux, cliniques, soins de suite et de réadaptation (SSR), hospitalisation à domicile (HAD), centres de santé...

- Tout personnel travaillant en **établissement médico-social** pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unités de soins longue durée (USLD), foyers autonomie, instituts médico-éducatifs (IME), maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisé (FAM), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...

Plus, à la demande des communes :

- Les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...

- Les personnes qui pourront se trouver en situation d'être mobilisées pour venir en appui (réserve sanitaire, bénévoles), protection civile.

Retrouvez toutes les informations concernant ce service spécifique à destination des soignants dont le "bon transport" sur :

<https://www.tag.fr/434-service-flexo-soignant.htm>

CONTACT PRESSE

SOPHIE HARMAND

sophie.harmand@paysvoironnais.com

04 76 93 17 27

07 77 82 19 85